

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.
Saumur: 30 fr.
Paris: 35 fr.
En s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
16 Juillet 1884.

Le 14 Juillet à Paris.

Bien que servie par le plus beau temps qu'il soit possible d'imaginer, la fête du 14 Juillet a manqué partout d'entrain et de mouvement. Malgré l'initiative des comparaisons qui, partout, cherchaient à exciter à la joie, un nuage de sombre et invincible tristesse semblait planer au-dessus de la ville. La pensée du plus grand nombre se reportait sur les souffrances des habitants de Marseille et de Toulon; la plupart n'envisageaient pas sans une inquiétude véritable la perspective du fléau. Il est vrai que le peu d'enthousiasme de la foule a pour ainsi dire rendu illusoire le danger des grandes agglomérations. Sur aucun point, à proprement parler, on ne s'est trouvé en présence d'une foule. Le public s'est montré presque indifférent pour les parades militaires des Champs-Élysées et de la place du Trône. A l'Hôtel-de-Ville seulement, l'assistance se pressait pour le défilé des bataillons scolaires. En réalité, cette foule comptait pour la grande partie les parents des élèves des écoles; la crainte de les voir succomber à la fatigue, avait porté les pères et mères à les escorter tout le long du chemin. En ville, peu ou point de drapeaux aux fenêtres; dans les carrefours quelques orchestres criards, quelques danseurs débouffés... Dans les faubourgs, l'abstention a été très-remarquable. On se dégoûte de la République et le cynisme qu'ont apporté les gouvernants à maintenir la célébration de la fête du 14 a profondément et douloureusement impressionné les honnêtes gens de tous les partis. Cinq feux d'artifice ont été tirés lundi soir: au Champ-de-Mars, à Montmartre,

aux Buttes-Chaumont, au square Montsouris et sur la place de la Nation. Les fusées de ce dernier feu d'artifice ont mis le feu au dépôt de la Compagnie des omnibus. Les baguettes ont pénétré entre les tuiles de la toiture et ont enflammé l'immense quantité de fourrages emmagasinés dans le grenier du bâtiment de droite. La panique a été indescriptible. La foule encomrait la place et devant les gerbes de feu qui se sont élancées de la toiture, une bousculade s'est produite. Trois pompes à vapeur, avec les pompiers de la caserne de la Cité et de la caserne de la rue de la Mare, ont noyé sous des torrents d'eau le toit, d'où sortait une épaisse fumée. Quelques instants après, le toit s'effondrait et du foyer de l'incendie sortaient des milliers d'étincelles, puis tout retombait dans une espèce d'obscurité. Le feu couvait dans la masse de fourrage. A minuit, le feu était bien circonscrit dans son foyer principal et deux des pompes à vapeur rentraient à leurs postes. La troisième pompe à vapeur a continué toute la nuit à fonctionner, éteignant au fur et à mesure les bottes de foin que lançait par les fenêtres une escouade de pompiers, massée dans le grenier incendié. A quatre heures du matin, les pompiers étaient maîtres du feu. Les dégâts sont considérables; les chevaux et les voitures ont pu être retirés à temps. Un pompier a été à demi asphyxié. De divers côtés des gens avinés ont causé des accidents avec les pétards ou les pièces d'artifice qu'ils faisaient partir en plein air. Place de l'Hôtel-de-Ville, tandis que le drapeau rouge cherchait à prendre place dans le défilé, un énergumène déchargeait un pistolet dans la foule et blessait gravement un des assistants.

LES DRAPEAUX PRUSSIENS.

A côté de ces menus détails de la fête, il

s'est passé, rue de Rivoli, à l'Hôtel Continental, un incident fort grave. Vers onze heures du matin, la plupart des sociétés de gymnastique et de tir de Paris et de la banlieue, les diverses sections de la Ligue des patriotes sous la direction de M. Deroulède, des délégations d'élèves de l'école centrale et de l'institut agronomique, des lycées Saint-Louis, Louis-le-Grand, Condorcet et Henri IV et des collèges Rollin et Chaptal, s'étaient réunis à la place de la République pour porter des drapeaux et des couronnes à la statue de Strasbourg. La plus grande partie du trajet s'effectua sans trop de désordres. Arrivés rue de Rivoli, à la hauteur de l'hôtel Continental, les manifestants remarquèrent, au milieu de drapeaux de diverses nations, un certain nombre de drapeaux allemands. Ils poussèrent immédiatement des cris et des exclamations de toute espèce, la colonne s'arrêta et exigea l'enlèvement des drapeaux. Une immense clameur s'éleva de toutes les poitrines: « A bas la Prusse! A bas le drapeau prussien! » Le gérant de l'établissement y consentit, les drapeaux furent retirés et la colonne reprit sa marche vers la place de la Concorde. Les drapeaux et les couronnes venaient d'être déposés sur la statue, les discours étaient terminés quand un ministre protestant, nous a-t-on affirmé, poussa dans la foule le cri de: « A bas la France! Vive la Prusse! » Et il ajouta: — « Ce n'est pas ici, mais chez nous qu'il faut planter vos drapeaux. La foule irritée se rua sur l'individu. Echauffée déjà par la scène de l'hôtel Continental, elle s'appretait à lui faire un mauvais parti, quand le concierge du ministère de la marine, ouvrant la porte qu'il referma aussitôt sur l'étranger, le fit échapper aux colères de la foule. Mais revenant bientôt à la statue, ils retrouvèrent des individus qui avaient pris les débris des drapeaux jetés des balcons de l'hôtel Continental et mis en pièces. On

fit un feu de joie en chantant la *Marseillaise*. La colonne des manifestants se reforma alors pour descendre la rue de Rivoli; mais à la hauteur de l'hôtel Continental elle fit halte, et, prenant des drapeaux autrichiens qui flottaient au balcon pour des drapeaux prussiens, elle en exigea l'enlèvement. Le gérant essaya en vain de parlementer, et, en fin de compte, autorisa cinq ou six manifestants à entrer dans l'hôtel pour constater leur erreur. A peine entrés à l'hôtel Continental, ces délégués montèrent au premier, ils saisirent dans un corridor les drapeaux allemands retirés des fenêtres une heure auparavant, et, envahissant l'appartement d'un Américain qui donnait sur le balcon, jetèrent ces drapeaux à la foule. A peine tombés à terre, ils furent mis en pièces et foulés aux pieds. Contrairement à ce que d'autres journaux ont annoncé, le commissaire de police du quartier n'aurait pas lui-même jeté l'un des drapeaux aux manifestants pour leur donner satisfaction. Pendant que la foule s'arrachait les drapeaux, un grand nombre de perturbateurs, se munissant d'énormes cailloux et de pierres, les lançaient contre les portes vitrées et les devantures de l'hôtel Continental. Tout vola en éclat. La police intervint alors et les perturbateurs se dispersèrent.

A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE.

Sitôt ces faits connus à l'ambassade d'Allemagne, des renseignements précis furent donnés par le préfet de police. Une dépêche partit immédiatement pour Berlin, dans laquelle nous croyons que l'incident a été présenté comme le fait isolé de fous ou d'ivrognes. Le prince de Hohenlobe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, s'est rendu hier soir au ministère des affaires étrangères au sujet des incidents de lundi. Le bruit ayant couru que des Prussiens habitant Paris voulaient se réunir pour en-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.
YVES TRÉVIREC
PAR M. DU CAMPFRANC.
Deuxième partie.
Avril 18...
Et bien oui, Maxime avait raison: le calme revient avec la prière et la volonté. Dieu en soit loué! Je suis maintenant le maître de mon cœur... Mais la lutte a été longue. Elle a duré des semaines, des mois... toute une année!
Et plus mon cœur se dégageait de la molle rêverie, plus je trouvais à mes voyages un attrait prodigieux.
Les œuvres divines m'apparaissent ce qu'elles sont vraiment: le miroir qui nous reflète Dieu.
Et devant ce miroir je murmurais en joignant les mains:
— Oui, Seigneur, vous seul êtes digne de nos adorations.
J'ai parcouru les contrées les plus importantes de l'Amérique.
Mais je restais peu dans les grandes villes, préférant le calme de la nature à l'agitation de ces ruches tumultueuses.

Qu'ai-je trouvé à New-York, à la Nouvelle-Orléans, à la Vera-Cruz, à Rio-Janeiro?... Partout des hommes épris de la richesse. Le culte du Veau d'or est établi sur une grande échelle dans la jeune Amérique: A New-York, le Yankee commerce; à Rio-Janeiro, le Brésilien navigue; à San-Francisco, le Mexicain creuse des mines, fouille les rivières, vit sans cesse à l'affût d'une parcelle d'or. La pépète est son Dieu, son idole. Je ne respirais pas à l'aise dans ces grands centres, où toutes les aspirations humaines peuvent se résumer en trois mots: « Time is money ». Ce que j'aimais par-dessus tout, c'était à pénétrer dans les forêts du Nouveau-Monde, à m'enivrer de la beauté sauvage et de la suprême poésie qui se dégageait de ces masses immenses de verdure éternelle. Ah! qui donnera jamais le repos, si ce n'est la nature?... La forêt après la grande cité, c'est le port après l'orage. De là s'échappe comme un cordial de vie, qui ranime les cœurs blessés; de là on entrevoit l'infini, et l'infini c'est Dieu; Dieu qui contemple du même regard le cèdre et le brin d'herbe; Dieu qui protège le voyageur; Dieu qui console; Dieu qui guérit. Je passais de longues heures sous la double voûte des arbres géants. Que ce monde vierge avait

de beauté! Quelle grâce dans les palmiers! quelle puissance dans les cèdres! quelle harmonie de teintes dans cette confusion d'arbres! quelle gamme étincelante allant du vert tendre des bananiers au vert sombre des baobabs! J'aimais la forêt le matin; alors que le soleil levant couvrait chaque feuille de perles diamantées. Je m'arrêtais au bord des clairières. Là, c'était un bourdonnement éternel d'insectes et d'oiseaux, de scarabées et de colibris. Toutes ces ailes d'or et d'argent, de saphir et d'émeraude, voletaient sur les larges calices des fleurs, flammes vivantes s'agitant dans un monde d'harmonie. Mais si la forêt était belle aux heures matinales, à ces heures où la vie renaît, où tout flamboie et scintille, combien plus encore elle m'apparaissait majestueuse dans la splendeur du couchant! La futaie se teintait, à ces derniers moments du jour, de rayons empourprés. C'était comme un embrasement du ciel sur les branches vertes des arbres; puis le globe de feu disparaissait à l'horizon, et la nuit jetait sa mélancolie sur les profondeurs sombres. Alors un calme indicible s'emparait de mon âme. — Mon Dieu! murmurais-je, tout se tait et s'apaise... Je retrouve enfin la paix... Que j'aimerais à vivre ici, oublié de tous, et n'ayant au cœur que votre seul amour!

Après avoir admiré les forêts, j'ai gravi, tour à tour, les Cordillères et les monts Rocheux, sommets immenses dont la tête se perd dans la nue, et dont nulle empreinte humaine n'a jamais terni les blancs glaciers. Seul, le condor, oiseau géant de ces montagnes géantes, les domine de son vol. Il plane au-dessus des peintes aiguës, des tourelles, des colonnes à demi-démantelées. Il apparaît au loio, là-bas, dans l'azur, se reposant sur sa grande aile immobile et déployée; l'air le berce, et de son œil noir, métallique et brillant, il regarde, avec dédain, les misérables atomes d'ici-bas. Et devant l'oiseau qui planait, mon âme se sentait aussi des ailes... des ailes mille fois plus puissantes que celles du géant; car, d'un seul élan, elles atteignaient le ciel. Et là, devant Dieu, que contemplaient distinctement les yeux de ma pensée, la prière venait à mes lèvres. Je gravissais d'un pas agile les monts escarpés, et, le cœur débordant d'enthousiasme, j'admirais, à mes pieds, les vallées immenses, les pampas, les villes lointaines, les grands fleuves, coulant en lignes argentées à travers les riches moissons. J'ai remonté le Saint-Laurent; puis j'ai contourné les grands lacs. Je ne me lassais pas de les voir empourprés par le soleil... phosphorescents sous de clairs rayons de lune... J'aimais leur surface sans rides aux halles soirées d'été, et je préférerais encore leur fureur quand

lever les drapeaux et les couronnes déposés sur la statue de Strasbourg, le préfet de police a fait établir un service spécial de surveillance sur la place de la Concorde.

Chronique générale.

Plusieurs municipalités dans différents départements du Midi viennent de décider que les crédits votés pour la célébration de la fête nationale seront affectés aux secours des indigents et à des achats de désinfectants. Quant aux crédits concédés par les préfetures pour les illuminations, on les affectera au même usage, après en avoir obtenu l'autorisation de l'autorité supérieure.

Le doyen de l'épiscopat français, M^r Rivet, évêque de Dijon, est mort avant-hier matin.

Aux élections du 4 mai dernier, la ville de Fécamp a élu une municipalité républicaine.

Dès son arrivée aux affaires, la nouvelle édilité a eu à faire souscrire un emprunt de 112,000 fr.

Le résultat de cet emprunt a prouvé que si les électeurs de Fécamp donnaient leurs suffrages aux républicains, ils mettaient moins d'empressement à leur confier leurs épargnes. C'est à grand-peine, en effet, que la nouvelle édilité a pu recueillir de 22 à 35,000 fr. de souscriptions. Quelle confiance elle inspire à ses administrés !

Le départ de la deuxième portion de la classe 1882 est définitivement fixé au 25 septembre.

Quant à la classe 1879, elle sera renvoyée dans ses foyers au fur et à mesure de son retour des manœuvres d'automne; si ces manœuvres étaient supprimées, elles seraient remplacées par quelques exercices de service en campagne exécutés aux environs des garnisons, et la classe serait renvoyée le 4^e septembre.

LE CHOLÉRA.

Toulon, 15 juillet, 12 heures soir. — De dimanche minuit, à lundi midi, 16 décès. Depuis minuit 13, plus 4 à Saint-Mandrier, celui du capitaine d'infanterie de marine Bigallet, mort à quatre heures du matin. Les cholériques existants à l'hôpital Saint-Mandrier, où tous les cas sont désormais dirigés, sont au nombre de 116.

M. Dutasta, maire, est alité depuis deux jours par suite d'une diarrhée; il n'y a rien de grave dans son état.

Marseille, 15 juillet. — Il y a eu hier 66 décès cholériques.

Les fourneaux économiques, installés par M. Emile Bouchet, député, sont assaillis par

soufflait l'ouragan.

Et devant les vagues tumultueuses, quand les flots montent sur les flots venant à l'assaut du rivage, je faisais un retour sur moi-même, et je me demandais :

— Qu'est-ce donc que l'homme dans l'immensité ?

« Un atome ! Demain il aura passé, et les chênes seront encore debout, et la vague majestueuse continuera d'apporter, à la rive, sa blanche écume et ses rudes caresses.

Et je reprenais encore :

— Puisque l'homme est un roseau, puisque la vie est si courte, à peine une seconde comparée à la durée des siècles, remettons-nous entre les mains du Maître suprême et disons : Qu'importe la douleur ou la joie !... Qu'importe la terre !... Notre patrie n'est-elle pas au ciel ?... là, dans ces serènes régions, où nous connaissons le bonheur après les larmes ; bonheur d'autant plus grand que nous aurons plus souffert ici-bas !

VI

C'était le printemps au pays natal. Les vieux platanes se refaisaient jeunes sous leur parure d'avril, et les primevères émaillaient les prairies.

Dans les solitudes américaines, l'exilé croyait entendre comme un écho de la France, et sentir un souffle tiède venant de la patrie absente.

Alors, un immense désir de retrouver ses vieux

les malheureux qui viennent chercher là les rations qu'on leur donne gratuitement. Le premier fourneau, que M. Bouchet est parvenu à installer en 48 heures, a délivré dimanche 800 portions et hier 2,000. Cette institution produit un grand bien chez les ouvriers sans travail.

MM. Waldeck-Rousseau, Raynal et Hérisson ont quitté Paris, lundi soir, par le rapide de 7 h. 45, se rendant à Marseille et à Toulon.

Les ministres remettront la croix de la Légion d'Honneur au sous-préfet et au maire de Toulon.

Après une entente entre la municipalité, la guerre et la marine, les illuminations n'ont pas eu lieu à Toulon.

Les rares magasins restés ouverts ne pouvant trouver d'employés, les clients plus rares encore sont servis par des soldats ou des marins.

Les ministres sont arrivés hier matin à Marseille à 10 h. 55. Ils ont été reçus sans cérémonial par le préfet et M. Bouchet, député des Bouches-du-Rhône.

Les ministres ne rentreront à Paris qu'à la fin de la semaine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 juillet.

Les rentes ouvrent en reprise sur samedi dernier; le mouvement de hausse n'est pas seulement dû à la façon paisible dont s'est passée la fête nationale, mais surtout à cause de la réponse des primes qui a lieu aujourd'hui et qui doit avoir motivé certaines opérations ayant pour but de couvrir des achats antérieurs.

Le 3 0/0 ferme à 76.50, c'est-à-dire avec une hausse de 12 centimes; l'amortissable reste à 77.95 et le 4 1/2 clôture à 107.05.

L'Italien suit nos rentes en fermant à 92.95. La bonne tenue des Méridionaux s'accuse de plus en plus et n'est pas sans effet sur les cours de la Banque d'Escompte qui a, comme chacun sait, grand intérêt à la hausse de ces deux titres.

Le Crédit Foncier se négocie à 1,265 à 1,266.

Les Obligations Foncières et Communales sont très-demandées et donnent lieu à de nombreux achats au comptant.

La Banque de Paris s'arrête à 765; le Crédit Industriel à 680 et le Comptoir d'Escompte perd 5 fr. à 965.

La Compagnie Transatlantique est complètement délaissée; ses obligations ne donnent lieu, malgré les efforts que fait l'administration, à aucune affaire. Cette réserve du public explique l'emprunt que cette Compagnie a dû faire au Crédit Foncier dans des conditions qui ne sont, bien entendus, avantageuses, jusqu'à ce dernier. Nous ne saurions trop recommander quant à présent l'abstention sur cette valeur.

La Société Générale se tient à 467 avec quelques affaires. Il est certain qu'elle subit les conséquences de la situation actuelle et que si ses opérations d'escompte ne la soutenaient on pourrait voir des cours plus faibles.

Le Crédit Lyonnais est sans affaires à 535. Le public l'a abandonné complètement et avec raison depuis 1881, avec des capitaux énormes immobilisés dans des opérations de terrains et d'immeubles. Et si l'on tient compte de la dépréciation provenant de l'épidémie cholérique sur le littoral méditerranéen où sont tous ses terrains, on en vient à se demander ce qui sortira de tout ça. Quand on est le Crédit Lyonnais, on ne peut vivre longtemps rien que sur ses dépôts. Trop de frais ! trop de frais ! Nous ne cesserons de le répéter.

amis s'empara d'Yves.

Que devenaient Geneviève et le curé de Beauchêne ?

Yves soupirait en songeant au presbytère si calme sous son rideau de jasmins; puis, un matin, sentant le poids de l'exil lui devenir intolérable, il écrivit à son ami :

« Mon cœur est convalescent, disait-il, en terminant sa longue missive; grâce à vos conseils, à la prière, j'ai triomphé de ma tendresse... Le rêve s'est évanoui !

« Que ne l'avais-je fauché dans son bouton ? Que de combats pénibles m'eussent été épargnés !

« La vie, qui me semblait autrefois décolorée, m'apparaît de nouveau avec quelques sourires... sourires bien pâles, il est vrai; sourires mélancoliques comme un rayon de soleil d'automne; mais j'ai du courage, et, à défaut d'un cher foyer avec ses douces tendresses, j'aimerais l'humanité tout entière : vous m'enseignerez le dévouement et la charité.

« Conseillez-moi, mon ami, mon père, et dites-moi si je puis enfin retrouver la patrie ?

« Tout à vous de cœur,

« YVES TRÉVIERC. »

Le curé de Beauchêne venait de porter le viatique à un malade lorsque Suzen lui remit cette lettre. Tout ému, il s'assit sous la charnelle, et

Nos grandes Compagnies maintiennent leurs cours : l'Est fait 755, le Lyon 1,185, le Midi 1,155, le Nord 1,650, l'Ouest 820, l'Orléans 1,290.

UN RAID

On pourra, tant qu'on voudra, multiplier les chemins de fer et perfectionner leur organisation en vue de la guerre, on ne fera pas qu'en somme les jambes des hommes et des chevaux ne soient l'instrument le plus sûr pour obtenir le résultat le plus décisif.

Il est permis de poser ce principe qu'une fois le contact établi entre deux armées adverses, les voies ferrées « en avant » n'existent plus qu'à l'état de ruines, et que les heures nécessaires à leur rétablissement peuvent être plus fructueusement employées en marches rapides. Préparer dès le temps de paix, par un sage entraînement, la rapidité de ces marches, constitue donc un impérieux devoir pour le commandement.

Ce qui est vrai pour l'infanterie l'est plus encore, peut-être, pour la cavalerie, dont le double rôle d'exploration et de rideau exige un fractionnement peu compatible avec l'utilisation des voies ferrées, et, comme conséquence, des qualités de résistance et de vitesse tout à fait exceptionnelles. Tenir constamment la troupe en haleine sous ce rapport et étudier soigneusement quel est le maximum d'effort qu'on peut obtenir, sans « éreinter » ni les hommes ni les chevaux, voilà certainement une tâche intéressante pour les généraux qui se rendent un compte exact de leur mission.

Nous devons citer, à ce sujet, l'expérience qui vient d'être faite, avec l'autorisation du ministre de la guerre, au 9^e corps d'armée. Sept officiers du 2^e régiment de chasseurs ont été désignés le 19 juin par le général de Cools pour exécuter une course à grande distance. La semaine du 21 au 28 juin leur a été laissée pour s'entraîner ainsi que leurs chevaux. Voici leurs noms : capitaines de Cahouët et Grellet; lieutenant Colas des Francs; sous-lieutenants de la Poëze, d'Harambure, Caillaud, Le Caron de Fleury, de Moracin de Remouzens.

Le colonel de Lignières avait demandé et obtenu de se mettre à leur tête.

Le 30 juin, à 2 heures du matin, la petite troupe quitta Tours; à 8 heures elle arrivait à Châtellerauld (69 kil.); après une heure de repos, elle partait pour Poitiers où elle entra à midi 30 (23 kil.); total pour la première journée : 102 kil. — Le lendemain, les cavaliers s'étaient mis en route à une heure du matin, arrivaient à Bressuire à 40 h. 30 (82 kil.). — Le 2 juillet, à minuit 30, ils partaient pour Angers par Cholet, arrivaient au gîte à 44 h. 30 du matin, après avoir fait grande halte à Chemillé. — Le 3 juillet, départ d'Angers à minuit pour Tours, par Saumur (108 kil.); à leur passage à Saumur, à 8 h. 20 du matin, les officiers du 2^e chasseurs trouvèrent le commandant, le cadre et les officiers de l'École de cavalerie qui s'étaient portés à leur rencontre pour leur donner l'accolade.

A 9 heures précises, ils atteignaient Langeais, ayant fait ainsi 80 kil.; ils déjeunèrent

avidement.

Son regard se troublait en parcourant ces lignes.

— Oui, s'écria-t-il enfin, tandis que des larmes montaient lentement à ses paupières; oui, qu'il revienne, mon cher fils, il a vaillamment combattu.

Aussitôt, rentrant au presbytère, il écrivit d'un seul trait :

« Viens, Yves, viens, mon enfant, mon cœur t'attend tout rempli de tendre affection.

« Tu le vois, tu as eu raison de croire en mon expérience. Je savais bien que les longs voyages te seraient salutaires.

« Maintenant à l'œuvre, mon ami; tu ne peux perdre ta jeunesse dans une activité stérile... Après le rêve, l'action.

« Pourquoi ne ferais-tu pas connaître, en France, les travaux de ton père ? Pourquoi ne pas créer, dans notre pays, des ateliers où le Christ régnera en maître ? Tes ouvriers deviendront ta famille; tu leur donneras le conseil et l'exemple.

« Et, si tu t'occupes ainsi, en vue du ciel, tu l'éprouveras, mon enfant; quelle que soit la tempête qui ait passé sur une vie, elle n'est jamais décolorée, si on lui donne Dieu pour but.

« Du reste, le travail est un devoir. Tous lui doivent un tribut.

« Eh ! bien, Yves, puisque chaque jour ton pain arrive sans que tu en prennes souci, songe à celui des autres.

rent à Langeais avec le général Schmitz, commandant le 9^e corps, qui avait voulu se rendre compte de visu du résultat de l'expédition. Parti de Langeais à 10 heures, le détachement arriva à midi 20 devant l'hôtel de l'Univers, à Tours. Le général L'Hôte, inspecteur général de cavalerie, prévenu de son arrivée, vint examiner les chevaux, les fit trotter sur le pavé de la place, et put constater qu'ils étaient tous droits et sans une écorchure.

Le raid avait donc parcouru 400 kil. en 82 heures 20 et cela par une température de 33°. La vitesse moyenne avait été de 40 kil. à l'heure; en conséquence, on avait réglé le trot à l'allure réglementaire de 240 m. par minute, en le faisant alterner fréquemment avec le pas. Partout, les cavaliers ont trouvé un sol très-dur, sauf entre Angers et Tours où ils ont pu utiliser les bas côtés de la route.

Cette marche, la plus longue qui ait encore été faite dans un aussi court laps de temps, a permis de recueillir de très-utiles indications sur la conduite des chevaux, les soins à leur donner, etc. Il est en outre intéressant de relever la provenance des chevaux qui ont été soumis à cette rude épreuve. Le colonel de Lignières avait emmené deux bêtes pur sang de 5 et 8 ans (dont une montée par son ordonnance); le sous-lieutenant Caillaud montait une jument pur sang, sa propriété; le capitaine de Cahouët et le lieutenant des Francs avaient des chevaux d'armes d'officiers, provenant de la remonte; les quatre autres officiers montaient des chevaux de troupe originaires des dépôts d'Angers, d'Angers, de Saint-Lô et de Mézières.

Nous espérons que cette magnifique expérience individuelle déterminera le général commandant du 9^e corps à donner aux troupes l'assurance que les officiers du 2^e chasseurs ne sont pas seuls à pouvoir accomplir au loin une course de longue haleine; qu'il importe quel peloton doit être capable d'en faire autant. L'exemple a été, sur l'initiative du général Lewal, donné il y a deux ans au 47^e corps, quand un peloton du 41^e dragons, tiré au sort, alla à Auch et revint à Montauban presque sans débrider. Le général Warinet, qui commandait alors la 17^e brigade, paya de sa personne en prenant la tête du hardi détachement.

Les courses de distance sont surtout intéressantes lorsqu'elles sont accomplies par des masses importantes.

C'est ainsi que le régiment des dragons de la garde russe est allé, le 12 juin, en trente-huit heures, de Kretchevitsy, où il tient garnison, à Yam-Ijora; ces deux localités sont éloignées de 441 verstes. Le régiment a franchi, sans s'arrêter, 43 verstes; il a fait à ce moment une halte de trois heures; les chevaux ont été dessellés, nourris et abreuvés; les dragons ont reçu des rations de viande et de thé. Chaque fois qu'on avait franchi onze verstes, les cavaliers mettaient pied à terre et menaient pendant une verste leurs chevaux par la bride. Il n'y a eu ni trainard ni cheval blessé.

Nous sommes persuadés qu'à l'automne prochain, quelques-uns de nos régiments

à son tour, travaille pour le riche, que le riche,

à son tour, travaille pour le pauvre.

« Dans mes longues veillées solitaires, j'ai formé bien des plans pour l'établissement d'une usine; elle apporterait la prospérité dans vos campagnes, si dénuées de ressources. M. Myrel a été le bienfaiteur de Beauchêne, pourquoi ne serais-tu pas celui des villages environnants ?

« Je te raconterai mes projets lorsque tu seras de nouveau mon cher hôte; car tu descendras au presbytère, n'est-ce pas ? Je veux ta première visite.

« Ta vieille Geneviève vient souvent ici. Tous les jours elle s'informe de toi avec un vif intérêt. Que ton retour la rende joyeuse !

« A bientôt, cher enfant; que le ciel te protège ! Chaque jour, après ma messe, je ferai une prière pour que ton voyage s'accomplisse sans accident. J'aurai soin qu'un cierge brûle sans cesse devant Marie, Étoile de la mer et guide du marin.

« C'est ainsi que s'obtiennent les heureux travaux.

« Songe à moi comme je pense à toi, et crois toujours à ma vive affection.

« Ton ami et ton père,
« PIERRE BRÉMONT
(Curé de Beauchêne).

(A suivre.)
DU CAMPFRANC.

...meront de pareilles preuves de leur en-
(Progrès militaire.)
...nement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le Conseil municipal de Saumur est con-
voqué pour vendredi 18 juillet, à 7 h. 1/2
du soir.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE.
Lecture du rapport de la commission du
budget;
Discussion du budget principal de 1885;
Affaires diverses.

Le Cercle Républicain de Saumur a inau-
guré l'ouverture de ses salons samedi soir,
dans un banquet fraternel qui devait cimenter
l'union et la concorde de tous les mem-
bres.

Le festin avait marché à merveille, la
gaîté la plus franche était épanouie sur
tous les visages, et au dessert les toasts
avaient déjà retenti. Dans l'entrain et le feu
des propos joyeux, un junior, s'exclamant
très-haut, annonça, paraît-il, que certain
convive demandait la parole. Il n'en était
rien, celui-ci ne posant pas pour l'élo-
quence. Aussi l'exclamation parut-elle osée,
et mérita à son auteur une verte semonce
qui fit sur l'assemblée l'effet d'une douche
refroidissante.

Bientôt cependant la vie revint, les con-
versations repriront leur animation, et le
président proposa une promenade dans le
square pour permettre de faire disparaître
de la salle des réunions les tables et le cou-
vert.

Tous les souscripteurs d'applaudir à si
bonne idée.

A peine avait-on franchi le portique du
théâtre que ce même sociétaire qu'on avait
vu transformer en Démosthènes de s'écrier :
« Une comète ! une comète ! »

Ses collègues se frottaient les yeux et ne
voyaient rien, si ce n'est un poteau télégra-
phique éclairé dans sa hauteur par un bec
de gaz et dont le support isolant en porce-
laine semblait briller à l'instar du noyau
d'un astre errant.

Les éclats de rire retentirent, les joyeuse-
ments s'accrochèrent, ce fut un feu roulant
d'apostrophes pour réveiller, dans leur pre-
mier sommeil, les habitants du quartier. Bien
des commères mirent le nez à la fenêtre et
juste à point pour être témoins *auditu et visu*
d'un gigantesque soufflet qui résonna sur la
joue d'un sociétaire. Elles ne disent pas que
celui-ci tendit la seconde joue : loin de là.
Elles virent un amoncellement de frères qui
s'interpellaient et cherchaient à séparer les
combattants et à arranger l'affaire. Mais,
comme le dit Chimène,

Les accommodements ne font rien en ce point :
De si mortels affronts ne se réparent point.
En vain on fait agir la force ou la prudence ;
Si l'on guérit le mal ce n'est qu'en apparence.
La haine que les cœurs conservent au-dedans
Nourrit des feux cachés, mais d'autant plus ardents.

Le but fraternel du banquet est donc loin
d'être atteint, et cet incident a paru de
mauvais augure pour l'avenir du Cercle
Républicain.

Nous avons signalé hier la médaille de 2^e
classe accordée à M. Remond (Armand-Dé-
nois), commissaire de police à Saumur.

En publiant cette récompense honorifi-
que, le *Journal officiel* l'a fait suivre de la
mention suivante :

« 29 février 1884 ; belle conduite dans
diverses circonstances. A notamment abattu
un chien atteint d'hydrophobie qui parcourait
les rues de la ville. »

La fête d'Allonnes.

On nous écrit d'Allonnes :

« Il est difficile de contenter tout le
monde... Je crois que dimanche dernier la
municipalité d'Allonnes a de bien près tou-
ché ce but. Favorisée par un temps splen-
dide, la fête d'inauguration de la nouvelle
Mairie laissera un excellent souvenir dans
l'esprit de tous les habitants de la commune,
de tous les habitants des environs accourus
pour assister aux jeux, concert, etc.
A 4 heures 1/2 avait lieu la bénédic-

tion solennelle de la Mairie. C'est au milieu
d'une foule empressée et recueillie que M. le
curé de la paroisse a, par d'éloquents pa-
roles, appelé sur les nouveaux bâtiments la
bénédiction de Dieu, « l'esprit de lumière »,
sur les actes des conseillers municipaux ac-
tuels et futurs.

« Une fête si bien commencée ne pouvait
s'achever que dans la gaieté, et personne n'a
eu besoin d'être rappelé à la concorde, à la
bonne harmonie. Le banquet ouvert à une
heure et auquel assistaient, notamment, M.
le Sous-Préfet de Saumur et M. Bruas, con-
seiller général, prenait fin vers trois heures.
Au dessert, M. Bizouillier, maire d'Allonnes,
remercia en quelques mots M. le Sous-
Préfet et M. Bruas d'avoir bien voulu hono-
rer de leur présence cette réunion. Après
une réponse de M. Bruas, M. le Sous-Préfet
a tenu pendant quelques minutes, sous le
charme de sa gracieuse parole, toutes les
personnes présentes. Le toast porté par lui
s'est terminé par ces mots :

« Messieurs.... à votre nouvelle mairie,
à votre.... hôtel de ville, à votre archi-
tecte, dont le talent a été mis à une si
rude épreuve, à cette œuvre commencée
et achevée sous l'égide de la République,
à l'ombre du drapeau tricolore. »

« Ces paroles sont saluées par les applau-
dissements des assistants.

« Les jeux se terminaient à 5 heures, et ce
n'est qu'ensuite que M. le Sous-Préfet quit-
tait Allonnes, non sans être mêlé à tous
avec une affabilité charmante. Après quel-
ques paroles d'adieu prononcées par lui sur
le seuil de la mairie, M. Daviau, l'architecte,
tout en le remerciant, se plaignait avec jus-
tesse de la brièveté de ses paroles, lui disant
que « si les harangues courtes étaient les
meilleures, celles qu'il prononçait avaient
la qualité d'être très-bonnes, mais le défaut
d'être très-courtes. »

« Le soir, brillantes illuminations publi-
ques et privées ; les habitants d'Allonnes
avaient voulu bien recevoir leurs hôtes.
« Nous ne terminerons pas ces quelques
lignes sans dire un mot de la Société musi-
cale de Vivy qui a su charmer tous ses au-
diteurs, et a emporté le regret de tous les
habitants d'Allonnes de ne pouvoir l'enten-
dre plus longtemps et plus souvent. »

ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« ... L'enthousiasme est complètement
éteint. Et certes, cette année surtout, c'est à
peine si le tiers des habitants avait pavoisé
ses maisons. Retranchez les décorations offi-
cielles du Mail, des faubourgs Saint-Michel
et Bressigny, des édifices publics, des fonc-
tionnaires, des débitants, des garnis... la
majorité de la population s'est montrée in-
différente à l'appel de M. le maire.

« La grille même de l'évêché était moins
ornée que d'habitude.... »

« Et cette malheureuse rue du Mail où se
portait tout le talent décoratif municipal du
vivant de M. Guillon, comme elle était triste
et sombre lundi soir ! C'est à peine si la
foule y voyait pour se rendre aux bords de
la rivière. Seul l'Enfant Prodigue rompait la
monotonie, et ce magasin a voulu prouver
par la profusion de ses trophées qu'il était
loin d'avoir vendu tous ses drapeaux. Aussi
de toutes parts on entendait répéter : « Plus
ça va, moins c'est beau ! »

« Comment voulez-vous que l'entrain rè-
gne ? Il n'y a plus de commerce ; la gêne se
répand ; le choléra menace d'envahir toute
la France. Le présent n'est pas gai et l'ave-
nir encore moins riant. Seuls les gens avinés
hurtaient la *Marseillaise* ; ils entendaient
« des féroces soldats, qui venaient égorger
leurs fils et leurs compagnes. » Pourtant il
n'y a en ce moment que le choléra qui tor-
ture et étrangle les malheureux habitants du
Midi ; c'est déjà bien trop.

« Ils répétaient : « Marchons, marchons. »
Qu'est-ce qui marche vers Marseille et vers
Toulon ? Des médecins, des religieuses qui
vont tomber au chevet des victimes ; mais
ceux-là ne braillent pas, ils courent à la mort
sans le dire ; ils comprennent les gémissé-
ments des malheureux, ils aiment mieux
partager leurs souffrances que de participer
à la fête.... »

LA FIN D'UN DÉMOCRATE.

Voici en quels termes le *Journal officiel*
énonce les titres de M. Maillé au grade de
chevalier de la Légion-d'Honneur :

« Maillé, Alexis, membre du conseil gé-

néral de Maine-et-Loire, maire d'Angers, an-
cien officier de la garde nationale, ancien juge
au tribunal de commerce, conseiller munici-
pal d'Angers depuis 1870, successivement
président de la commission municipale et
maire de cette ville, conseiller général depuis
1871, membre du conseil départemental de
l'instruction publique et de la commission de
surveillance de l'asile de Sainte-Gemmes : dix
ans de services. »

Et député donc ! — Le *Journal officiel* ou-
blié de le mentionner.

Seulement dix ans de services ? ajouté
l'*Union de l'Ouest*. C'est bien peu. Et quels
services encore, s'il vous plaît ? Nous de-
mandons un complément d'informations.

Il faut, cependant, signaler le cynisme de
l'*Officiel*, qui fait un titre à M. Maillé d'avoir
été imposé à la ville d'Angers comme prési-
dent d'une « commission municipale ». C'est
l'apologie de la dictature révolution-
naire : un vrai scandale.

A cette occasion, l'*Anjou* publie les lignes
suivantes :

Chevalier !

« Hier matin, dès l'aube, un respectable
vieillard à barbe blanche et à lunettes, vêtu
d'une longue redingote noire, et porteur
d'une canne à pommeau d'or, se présentait
à la porte de M. le Maire d'Angers et déposait
sa carte entre les mains de la servante.

« Ce vieillard était le père Charlemagne,
heureux et fier de voir le père Maillé, déjà
officier d'Académie pour sa belle écriture,
nommé enfin chevalier de la Légion-d'Hon-
neur.

« Jadis, tous les maires des grandes villes
comme Angers avaient la noblesse d'échevi-
nage : ils ont aujourd'hui la croix.

« C'est très-bien. Voilà donc M. Maillé
chevalier. C'est un preux. Nous voulons croire
qu'il ne sera pas chevalier errant. Nous pen-
sons aussi qu'il ne prendra ni casque, ni
cuirasse, et n'ira pas pourfendre les Sarra-
zins ; il se bornera à montrer aux frères et
amis sa décoration.

« Désormais, ce bon M. Maillé peut
chanter le *nunc dimittis*. Il n'a plus aucune
chance d'être ministre, et le voilà au faite des
honneurs auxquels il pouvait prétendre.

« Puisse-t-il maintenant bien finir. C'est
un vœu — très-sincère — que forme pour
lui son vieux compatriote.

» LE PÈRE CHARLEMAGNE. »

TOURS.

Nous remarquons avec une vive satisfac-
tion, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, que d'an-
née en année l'enthousiasme populaire va se
refroidissant au 4 juillet. Tous ceux des
habitants de Tours qui en ont eu le moyen
se sont empressés de quitter la ville...

La municipalité a été on peut dire seule à
faire les frais d'ornementation et de lampis-
terie. Sans parler des édifices publics, hô-
tels, cafés, bureaux de tabacs qui sont con-
traints de faire un luxe d'étalage d'étoffe et
de chandelle, il faut avouer que l'initiative
privée ne s'est guère signalée. Chacun est
resté froid et indifférent. Il fallait parcourir
lundi les grandes rues de la ville pour voir
combien cette fête dite nationale est la fête
de l'immense majorité des citoyens. Des
rues entières n'avaient aucun drapeau, au-
cun lampion.

Dans la rue Royale, il y avait 40 maisons
pavoisées, dans la rue de la Scellerie 8,
place de l'Archevêché 4, rue de l'Archevê-
ché 2, rue Colbert 15, rue du Commerce
12, rue des Fossés-Saint-Georges 4, rue
Chaude 2, rue de l'Intendance 6. Ainsi donc,
sur un groupe de deux ou trois mille mai-
sons, il n'y en avait pas plus de 50 à 60 dont
les habitants prenaient part aux orgies du
jour.

Il n'y a eu aucun entrain, aucune joie
bruyante jusqu'à 10 heures du soir, heure
des indigestions et des saouleries générales.

A dix heures, tous les curieux évacuaient
la voie publique ; et les ivrognes et les po-
chards commençaient leurs orgies.

Toute la nuit, les différents bals publics
ont servi de théâtre à une saoulerie et une
dissolution générales.

Bon nombre d'électeurs républicains ont
dû coucher sur le théâtre de leurs exploits,
et hier matin grand était le nombre des ma-
res et des étangs, résultat des indigestions.
Le spectacle que présentait à l'aurore, no-
tamment la place Victoire, était écoeurant.

Voilà le bilan de la journée du 4 juillet
à Tours. A part une certaine catégorie de
gens qui se sont livrés à de vraies saturna-

les, la ville n'a manifesté que du dégoût et
de l'ennui. Les électeurs semblaient avoir re-
gret des 10,000 fr. qu'ils ont maintenant à
payer pour la fête du 4 juillet.

Plus ça va, plus la fête soi-disant natio-
nale s'use, en attendant le jour où elle sera
usée jusqu'à la corde.

Pendant les grandes chaleurs, et princi-
palement depuis l'apparition du choléra en
France, les célébrités médicales prescrivent
le thé chaud coupé avec du rhum ; nous re-
commandons les excellents rhums de la mai-
son John Alvarès, planteur à Kingston, Ja-
maïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie
Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur,
depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qua-
lité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le
1/2 k.

BIBLIOGRAPHIE

On nous annonce l'apparition sous ce titre, la
Revue de France, d'une nouvelle publication litté-
raire fondée par deux vaillants et très-appreciés
publicistes, MM. Gabriel et Étienne BERTRAND.
Cette Revue, éditée avec un grand soin typogra-
phique sur du papier de luxe, format in-quarto,
sera bi-mensuelle et comprendra 32 pages de texte,
soit environ 3,500 lignes. Nos confrères, voulant
créer une œuvre durable, se sont adressés aux écri-
vains célèbres, aux érudits éminents, aux poètes
glorieux qui composent l'élite de la France intel-
lectuelle. Aucune adhésion ne leur a fait défaut.

C'est ainsi que parmi les premiers collaborateurs
effectifs de la publication que nous recommandons
à nos lecteurs, on peut citer : MM. Jean Aicard. —
Alexandre Bertrand, de l'Institut. — Élie de Biran.
— Bladé, membre correspondant de l'Institut. —
Victor Cherbuliez, de l'Académie française. — Jules
Clarétie. — Colsonet, professeur à la faculté de
lettres de Besançon. — Danglard. — Alphonse
Daudet. — Daynaud, député. — M^{lle} Camille Dela-
ville. — Alfred des Essarts. — Emmanuel des
Essarts. — Joseph Fabre, député. — Fontaine,
professeur à la faculté des lettres de Lyon. — Doc-
teur Froment. — Arsène Houssaye. — Hippeau. —
Jules de Goncourt. — Charles Joret. — Tamizey de
Larroque, membre correspondant de l'Institut. —
Leconte de Lisle. — André Lemoyne. — Lichten-
berger. — J.-D. Lewis. — Henri Mager. — Mara-
tuech. — Gabriel Marc. — Catulle Mendès. —
Général Francis Pitié. — L'abbé Rance, professeur
à la faculté de théologie d'Aix. — Georges Renard.
— Reynier, professeur à la faculté des lettres de
Lyon. — Maurice Rollinat. — Anais Ségalas. —
Sully Prudhomme, de l'Académie française. —
Josephin Soulayr. — De Tréverat, professeur à la
faculté des lettres de Bordeaux. — Louis Ulbach.
— Émile Zola.

Pour assurer d'ailleurs à cette si brillante réac-
tion un nombre suffisant de lecteurs, MM. BER-
TRAND ont traité avec la maison Hachette pour que
la *Revue de France* soit vendue dans toutes les
bibliothèques des gares françaises au nombre de
886. De plus, ils établiront de nombreux dépôts
dans les grandes librairies de la Province et de
l'Étranger. Par suite de ces dispositions, leur tirage
s'élèvera dès le premier numéro à cinq ou six
mille.

Aussi puissamment organisée, la publication de
nos confrères ne peut qu'obtenir un retentissant
succès. Le sommaire de premier numéro que nous
publions incessamment sera d'ailleurs, nous
assure-t-on, une attraction de plus. Nous pouvons
affirmer cependant dès aujourd'hui qu'il comprend
une remarquable étude de M. Alphonse Daudet sur
Cornélie, une série de lettres inédites de Mascaron
et une nouvelle de M. Jules Clarétie.

La *Revue de France*, qui n'est inféodée à aucune
école et où tous les partis littéraires sont également
représentés, paraîtra du 15 au 20 juillet. Ceux de
nos lecteurs qui désirent recevoir cette publication
dès son premier numéro, doivent dès aujourd'hui
adresser leur demande à MM. BERTRAND, direc-
teurs de la *Revue de France*, à Marmande (Lot-et-
Garonne) (1).

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 12 juillet 1884.

Chronique parisienne, par A. de Bonville.
Deux morts illustres, par Darman.
La Chine méridionale (suite), 2 gravures.
La grève des Bossus (suite), par le comte A. de
Maricourt.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gra-
vures, par Marc Twain.
Chronique générale de la Semaine.
La Maîtresse de la maison.
Sphinxiana.
La Semaine financière, par J. Belletrud.
Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. ODDIN, 51, rue Bonaparte, Paris,
ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

(1) Prix de l'abonnement : Un an, 20 fr. — Six mois,
12 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 1 fr.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

